

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 25.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THÉRM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	5 degr. dessus zéro.	60 degrés.	27 poudres 6 lignes.	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
7 heures 38 m.	11 heures 47 m.	4 heures 21 m.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, et dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 25 novembre 1839.

L'enthousiasme populaire a fait complètement défaut au duc d'Orléans; c'est là un fait grave mais notoire. Le peuple de Lyon est resté froid pendant tout le séjour du prince; on n'a obtenu de lui ni acclamations ni vivats. Au théâtre, le prince a entendu des cris de *vive le duc d'Orléans!* mais là tout était préparé pour l'enthousiasme; le peuple n'y était pas. Au bal, où se pressaient les fonctionnaires publics et les électeurs chers à M. Martin, des cris aussi se sont fait entendre; le peuple encore ne s'y trouvait pas. Devant son hôtel se tenaient des curieux. Voyons, que le *Courrier* nous dise combien de fois les bruyantes acclamations populaires ont décidé le prince à se montrer à ses fenêtres et à saluer les spectateurs.

Quelles députations a-t-il reçues en dehors du monde officiel? qui l'a escorté à son arrivée et pendant son séjour? des chasseurs à cheval; partout et toujours autour de lui, la troupe, des officiers d'état-major et des fonctionnaires publics.

Le jour de la revue fait les délices du *Courrier*; c'est là, si nous l'en croyons, que s'est révélé tout-à-coup et instantanément l'amour de notre population pour le duc d'Orléans. — Où était-elle? — Quelle place occupaient donc vos trente mille personnes accourues pour le saluer de leurs vivats? Voyons, supputons. L'intérieur de la place était entièrement occupé par les troupes, les deux espaces compris entre les façades et les bancs de pierre qui font l'enceinte de Bellecour étaient remplis de cavalerie et d'infanterie; le peu de curieux qui se trouvaient là n'avaient place que sur les bancs de pierre et dans les espaces fort étroits qui restaient à la circulation; là même tout le terrain n'était pas occupé, là encore on pouvait fort à l'aise examiner les mouvements des troupes et les faits et gestes du prince.

La revue terminée, le prince s'est trouvé par hasard isolé de son escorte. Quelques centaines de spectateurs, ou gens placés pour créer l'enthousiasme, l'ont environné; quelques cris se sont fait entendre, on a pu croire à un moment d'allégresse qui a été de courte durée.

Le lendemain, qu'on nous dise aussi où était le peuple. Quand le prince est allé visiter l'église Saint-Jean, la foule était-elle sur ses pas? quand il a traversé nos rues pour nous quitter, quelles acclamations se sont fait entendre? qui a entendu des cris et des vivats? On ne savait même pas s'il nous avait quittés.

A tous ces faits on répond par des démentis; à tous ces faits on veut opposer une démonstration d'abord calme, puis sympathique, puis enfin forte et significative. C'est dénaturer la vérité de la manière la plus énergique.

Les temps où l'enthousiasme populaire faisait explosion en France ne sont pas si éloignés que nous ne puissions les évoquer et les opposer à l'accueil froid que notre population vient de faire au duc d'Orléans.

Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, excita à Lyon l'enthousiasme populaire. Alors les troupes ne faisaient pas de

toutes parts la haie autour du guerrier que le peuple portait en triomphe; alors des flots de citoyens se pressaient à ses côtés, et des cris mille fois répétés retentissaient dans les airs. Il y avait commune espérance de rendre à la France la force extérieure et la liberté; il y avait une foi dans l'avenir qui exaltait les âmes et les transportait.

Napoléon vaincu, l'amour du peuple pour la liberté et la gloire nationale ne s'éteignit pas; l'empire avait fait son œuvre, on le comprit.

D'ailleurs, on dut croire, après la déplorable bataille de Waterloo, que la destinée de l'empereur était accomplie.

Après la guerre et ses revers vint le temps des conquêtes de la civilisation. Les idées du pays se tournèrent vers l'industrie, la science et la liberté. Au nombre des défenseurs du parti national se plaça Lafayette; pour les générations nouvelles, il devint le symbole d'une grande rénovation; on lui tint compte de ses combats pour la liberté en Amérique, de ses efforts en 1789 pour nous donner une constitution, de sa captivité à Olmutz, qui prouvait qu'il ne savait pas transiger avec l'étranger. Lafayette devint populaire; quand Charles X, entraîné par le parti prêtre, marcha vers la destruction de la charte, quand tout respirait l'approche des coups d'état, Lafayette se mit en contact avec les populations, et il vint dans notre patriotique cité pour juger de l'état des esprits.

A son approche, les populations s'émurent; sur son passage, il y eut partout des acclamations. A Lyon, toutes les classes s'ébranlèrent; la bourgeoisie et le peuple se précipitèrent sur ses pas. Il y eut alors de l'enthousiasme, il y eut alors des acclamations; on put dire hautement que Lafayette avait reçu une grande ovation populaire et que cent mille Lyonnais lui avaient fait bon accueil. Les fenêtres retentissaient de vivats, et partout elles s'illuminaient spontanément. En ces jours-là, on dut, en dépit des partisans de Charles X, déclarer qu'un fait immense et d'une haute signification politique venait de s'accomplir.

Après notre glorieuse révolution de 1830, l'enthousiasme se montra encore dans de larges proportions. Long-temps on espéra que les traditions de la Restauration seraient vaincues. A Paris, comme à Lyon, les populations environnèrent fréquemment le roi ou sa famille de marques non équivoques d'enthousiasme; mais le système de paix à tout prix se dessina. Lafayette fut mis de côté, on se défia de Dupont (de l'Eure). La Pologne murmura vainement ce cri de détresse: France! France! L'Italie ne fut pas secourue; ses efforts pour s'arracher des serres de l'aigle autrichienne furent comprimés. Aux calamités du dehors se joignirent les agitations de l'intérieur;—Lyon eut ses tristes journées de novembre!!!

Depuis ce temps, l'enthousiasme s'est exilé de France; dans notre cité, il n'a jamais reparu. La défiance est entrée dans les esprits, d'autres désastres l'ont souvent changée en terreur. Comment voulez-vous que la joie apparaisse dans une ville si violemment troublée, et dont les plaies n'ont pas été cicatrisées?

Certes, nous voudrions bien en finir avec le passé, chasser sans retour ce spectre qui nous poursuit sous tant

de formes, pour ne songer qu'à préparer pour l'avenir des jours meilleurs; mais est-ce possible alors que devant nous se trouvent des hommes qui se complaisent à remuer des cendres mal éteintes? Ils croient sans doute rendre à la monarchie de beaux services.

On peut déjà dire d'eux qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié; ils ont la même violence que dans les mauvaises époques que nous avons traversées; toujours ils récriminent; toujours ils heurtent violemment la vérité.

Que leur importe l'évidence? Ce qu'ils veulent avant tout, c'est qu'on se persuade au dehors que la ville de Lyon est éminemment dévouée au système qui nous régit, qu'elle le subit sans contrainte. C'est pour cela qu'ils affirment contre toute vérité que 100,000 Lyonnais ont donné au duc d'Orléans des marques d'une vive sympathie, et qu'ils donnent des démentis ridicules aux récits exacts des feuilles indépendantes.

Ils discutent en faussant les faits, en les exagérant: leur langage est en dehors de toute convenance. A ceux qui n'ont pas de motifs pour égarer l'opinion, ils en supposent; à ceux qui voudraient amener de la décence dans les discussions, ils envoient des paroles qui sortent de tout ce qui se passe parmi les gens qui savent se respecter. Ce sont pourtant les mêmes hommes qui se disent les amis de l'ordre et de la paix!

Les allégations du *Censeur* sur la situation de notre population lyonnaise pendant le séjour du duc d'Orléans sont désormais hors de toute atteinte; elles sont dans le domaine d'un jury d'une grande impartialité, le public; son verdict est rendu, il nous est favorable.

Il y aura unanimité de la part de tous ceux qui ont vu, qui ont entendu, pour dire avec nous: Non, la présence du duc d'Orléans n'a pas été l'occasion de manifestations fréquentes et explicites de la part de la population; non, trente mille spectateurs n'assistaient pas à la revue.

Quel que soit l'emportement du *Courrier*, si empreinte de colère que soit sa discussion, la véracité de nos récits n'en sera pas ébranlée.

Le *Courrier*, par ses démentis en style de laquais, ne leur ôtera ni de leur importance ni de leur autorité.

Le *Courrier de Lyon*, dans son dernier numéro, contient la phrase suivante:

« Nous ne pouvons que répondre aux allégations du *Censeur* par le plus énergique et par le plus formel de tous les démentis. »

Un pareil démenti, donné en présence d'une population qui saura en apprécier la valeur, ne doit être regardé que comme une provocation faite à l'abri des lois de septembre et inspirée par la colère de courtisans désappointés.

L'article du *Courrier*, en réponse à nos allégations, est évidemment rédigé dans l'intention de tromper les populations du dehors; il sera sans effet dans notre localité. Quant à nous, il n'a pu nous inspirer que le plus profond dédain.

Le *Courrier de Lyon* nous trouve bien coupables d'avoir

Feuilleton.

I.

C'était en 1834. Le bruit d'une grande émeute, il est vrai passée, retentissait encore, et le pouvoir, comme toujours, après avoir ensanglanté le peuple, n'avait pas su calmer ses blessures en diminuant ses misères.

Au milieu de cette classe nombreuse et pauvre qui caractérise la ville de Lyon, vivait alors une famille retirée, et qui, d'abord composée de quatre personnes, était en ce moment réduite à trois, un vieillard, une jeune fille et un enfant. On voit que la quatrième personne absente avait été épouse et mère, et que le lien rompu par sa mort devait se resserrer ensuite plus étroitement.

Le vieillard, d'une taille moyenne, avait la barbe longue et touffue; ses traits bien marqués avaient conservé cet air de sévérité et de franchise qui faisait un homme à part du soldat français sous l'Empire.

Cet enfant que vous voyez est le seul fils de la famille. Il a perdu bien jeune celle qu'il est si doux d'appeler sa mère; il a perdu son guide, comme le vieillard son soutien. Mais, ainsi qu'un bon génie entre des deux âges, la jeune fille de seize ans était là pour chasser par son doux sourire les inquiétudes du vieux père et prodiguer à son frère des caresses toutes maternelles. Elle se nommait Louise. Belle comme la vierge d'un poète, elle en avait les charmes et la pudeur. Cependant une ombre semblait avoir passé sur cette blanche figure, et, dans la mélancolie de son regard, on lisait que des besoins se faisaient sentir autour d'elle.

Louise avait eu bien à souffrir depuis la mort de sa mère. Les illusions de son âge tombaient une à une devant un avenir gros de souffrances; car le travail devenait plus rare pour la classe laborieuse, et l'indigence allait s'asseoir à bien des foyers.

La jeune fille ne tarda pas à s'en apercevoir. Un jour qu'elle rentrait dans la demeure de son père, elle surprit des larmes dans les yeux du vieux soldat qui se détournait vainement pour les lui cacher. Cette circonstance suffit pour éloigner le doute qui régnait encore dans son esprit, et la voie dans laquelle ils allaient marcher lui apparut dans son affreuse nudité; sa vive imagination se troubla, et toute une vie d'angoisses sembla se dérouler devant elle.

C'est au milieu de ces pensées qu'elle se retira le soir dans sa chambre; son sommeil fut agité. Il y avait tant d'amour dans

le cœur de cette jeune fille! il y avait aussi tant de rêves évanouis! Le lendemain matin, la pâleur de son front eût été un témoignage irréusable de l'orage qui s'était abattu sur son âme; mais une idée fixe la dominait. L'image de sa mère était venue frapper son esprit dans l'espace de somnambulisme qui avait été son sommeil de la nuit; elle s'était levée précipitamment, et quelques instants après elle n'était plus dans la demeure de son père.

II.

Le lever du soleil commençait à éclairer de ses pâles rayons d'automne le plateau élevé de Fourvières. On sait que de ce point et à cette heure la vue jouit d'un beau spectacle. Lyon vous apparaît, entre ses deux fleuves qui l'enveloppent d'une brume bleuâtre, comme un géant qui s'éveille encore enivré des vapeurs d'un long sommeil. Du côté des Alpes, on peut promener à l'envi ses regards, et sur le Rhône qui s'allonge dans la plaine avec les sinuosités d'un immense serpent, et sur les riches campagnes qui la couvrent.

En ce moment, soit pour satisfaire un de ces désirs d'observation, soit par l'effet d'une vague mélancolie, un jeune homme élégamment vêtu cheminait à pas lents et indécis par le chemin qui conduit à l'Observatoire. L'extérieur de sa personne témoignait qu'il était homme du monde.

Arrivé à l'Observatoire, il se prit à contempler cette immense étendue qui s'ouvrait devant lui, ce ciel bleu qui se dégageait peu à peu des vapeurs de la saison, et laissait un vaste horizon s'étendre presque à perte de vue.

Bientôt il fit un geste d'impatience; il quitta cette perspective brillante, et sembla vouloir s'avancer dans la campagne. Dans la sollicitude de son âme, il arriva, sans y prendre garde, au cimetière de Loyasse. Certes, il eût fui ces voluptés mélancoliques qu'on éprouve en pareil cas, s'il n'avait touché du pied ce seuil que beaucoup franchissent pour ne plus revenir. Mais reculer maintenant que cette solitude semblait attendre sa pensée, eût été pour lui un effet de cette lâcheté qu'il abhorrait d'autant plus qu'il était fils d'un ancien colonel de la grande armée.

Il entra donc. Au milieu de ces monuments de mort tout un passé se déroula dans son esprit. Immobile comme ces statues de marbre qui semblent garder les tombes, la tête penchée sur sa poitrine, il se rappela son père dont il tenait la fortune et l'honneur, le brave de Brézieux, colonel d'un de ces régiments qui firent payer si cher aux alliés le passage de nos frontières; il se le rappela quand, mortellement frappé d'une balle et em-

porté à l'écart par quelques-uns de ses grenadiers, il se fit amener son fils âgé de six ans, et qu'il dit à l'un des plus braves: —C'est à toi, Bermont, que je le confie; mon Hippolyte est orphelin. Sauve-le du désastre de la France, et qu'un jour il soit reconnaissant.

Enfant encore, il ignorait la vie, et lorsque la paix fut rétablie, conduit chez un oncle par celui qui avait eu la confiance de son père, Hippolyte de Brézieux oublia le grenadier Bermont qu'il n'avait plus revu depuis.

Hippolyte en était là de ses souvenirs. Tout-à-coup il releva la tête, puis la pencha comme un homme qui veut ressaisir des sons qui lui ont échappé. Au milieu de ses rêves du passé, il lui avait semblé entendre comme des gémissements poussés par une voix de femme. Il se dirigea presque instinctivement vers l'endroit d'où ils étaient partis, puis il s'arrêta subitement.

III.

—Ma mère! oh! ma mère! répétait au milieu des sanglots cette voix inconnue, douce comme l'écho du désert.

Hippolyte s'approcha davantage. Derrière un massif d'arbres funéraires, une jeune fille, les cheveux en désordre et les genoux sur le gazon muet, levait de temps en temps vers le ciel des yeux mouillés de larmes pour les reporter ensuite sur un tertre presque nivelé. Elle était belle alors, la pauvre souffrante, avec ses yeux bleus comme le firmament, ses cheveux blonds cendrés dont les tresses semblaient essuyer les larmes sur ses joues décolorées; elle était belle dans cette pose sublime que lui avait donnée la douleur.

Ah! quels yeux ne se fussent pas troublés alors! Quel homme à l'âme jeune et ardente, aux passions encore vives, n'eût pas senti tout son sang battre son cœur devant un si touchant tableau?

Emu de cette apparition de femme, devant une si belle tête vouée à la souffrance, Hippolyte comprit en un instant qu'une tempête brisait l'espérance dans cette âme déviée, que des douleurs encore inconnues l'avaient sillonnée profondément; aussi, dans la générosité de son cœur, il s'élança vers elle pour lui dire qu'il l'avait comprise, qu'une autre main pouvait soutenir la sienne, quand, l'étendant alors pour répondre à sa pensée, il sentit comme une ombre lui échapper.

—Oh! pourquoi fuyez-vous? s'écria alors Hippolyte; la douleur ne peut-elle avoir un écho?

—Qui êtes-vous? s'écria à son tour la jeune fille, avec cet accent de femme explorée qui fend l'âme.

gardé le silence sur les libéralités du duc d'Orléans envers les indigents de notre cité. Il attache aux dons du prince une grande importance; nous en attachons beaucoup moins. Le prince a donné 15,000 f.; mais cet argent où le pousse-t-il ? dans les caisses de l'Etat. Pareilles libéralités pourraient avoir quelque mérite, si elles étaient tirées des revenus personnels du prince.

L'attention publique, d'une froideur souvent injuste au sujet des événements extérieurs, se porte avec empressement vers la péninsule espagnole, dont la situation est si critique. La régence, inspirée par les Tuileries, résiste aux cortès, et croit que la révolution doit se borner à l'expulsion de don Carlos. Des troupes s'approchent de Madrid pour appuyer les projets contre-révolutionnaires de la couronne, et l'armée espagnole est divisée en deux parties dont la destination est également indigne d'elles. On compte sur l'une pour effrayer les cortès qui ne sortent pas de la constitution, et l'autre campe immobile et les bras croisés devant l'ennemi. Il n'y a pas de gouvernement à Madrid; il n'y a que quelques ambitieux sans valeur personnelle, qui imposent leurs caprices à une femme, ou qui obéissent, suivant l'occasion, à cette femme, peut-être dirigée elle-même par un amant, et à coup sûr conseillée par la camarilla des Tuileries. Le peuple refuse un impôt qui n'est pas voté, et se retranche dans l'inviolabilité de la constitution jurée par Christine. C'était le 20 qu'expirait la prorogation des chambres, le 18 la reine les a dissoutes; coup d'état dont elle se repentira sûrement. Deux écoles sont en présence à Madrid: l'école du 7 août, et l'école de la révolution française. Christine est disciple de la première; les députations provinciales, les municipalités, les gardes nationales, tous les patriotes espagnols demandent une règle de conduite à la seconde. Or, les petits accros à la constitution peuvent être tolérés par un peuple qui, comme nous, se repose après tant de secousses, et hésite avant de rentrer dans la voie révolutionnaire. Mais le peuple espagnol, qui est encore inexpérimenté dans sa lutte avec l'aristocratie et qui n'a pas encore fait l'essai de toute sa puissance de volonté, n'est pas un de ces lions vieillissants qui n'aspirent plus qu'au repos.

Si on ne connaissait la lenteur habituelle du maréchal Espartero, on pourrait attribuer cette fois son immobilité à l'inquiétude que lui inspire l'état des esprits à Madrid. S'il engage ses troupes contre Cabrera, et qu'elles deviennent insuffisantes, fera-t-il venir des bords du Manzanarès des renforts sur lesquels a compté Christine pour tenir en respect les sociétés secrètes et tout le parti populaire? Ainsi la reine, par son déplorable entêtement, paralyse non-seulement l'administration civile, mais encore elle empêche de terminer une guerre qui dévore son royaume. En attendant, Cabrera se fortifie, et par des épreuves multipliées il assure la fidélité de ses troupes.

Quant au comte d'Espagne, il a fini, dans les montagnes du val d'Andorra, son abominable vie, et ce sont, dit-on, des carlistes, ses anciens complices, qui l'ont poignardé. La *Quotidienne*, en apprenant sa mort, doutait de cette horrible nouvelle; aujourd'hui elle peut donner un libre cours à ses larmes. Ce misérable n'est plus.

Parmi les pairs de la dernière fournée, on remarquait M. Béranger (de la Drôme), conseiller à la cour de cassation; c'était une des demi-capacités de cette liste de vingt membres, parmi lesquels étaient au moins quinze noms obscurs. M. Béranger, par une inconcevable imprudence, n'avait pas été consulté, on ne s'était pas assuré de son consentement, et voilà que M. Béranger répond par un refus à l'investiture de la pairie, ou plutôt rejette loin de lui le manteau d'hermine symbolique dont on a par surprise chargé ses épaules. Après l'affront adressé aux pairs par leur nouveau collègue M. Viennet, on croyait qu'il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle; mais point du tout, un magistrat

de la cour suprême leur en inflige un plus sanglant encore en dédaignant de s'asseoir à côté d'eux. Déjà on savait que plusieurs personnages d'un grand mérite, à qui un fauteuil avait été offert, l'avaient refusé; mais un refus après insertion au *Moniteur*, après une nomination qui n'avait même attiré au nouveau titulaire aucune attention que le dédain assez silencieux de la presse, voilà ce qui a paru et ce qui est, en réalité, un fait tout nouveau dans l'histoire de la pairie, un fait d'une immense gravité. On ne soufflette pas de cette façon une assemblée tout entière sans qu'il en résulte un grand dommage pour le système du gouvernement.

La conduite de M. Béranger, on doit le reconnaître, met à nu la faiblesse de ce système et l'impopularité dont jouit la chambre haute. Malgré l'inertie habituelle de ce corps politique, nous ne serions pas trop étonnés qu'il demandât compte aux ministres, à l'ouverture de la session, de l'outrage qu'ils ont commis envers ses cheveux blancs. L'an dernier, au moment de l'installation de M. de Lapinonnière et autres capacités admises à l'hospice du Luxembourg sur un laissez-passer signé Molé et compagnie, on se rappelle que nombre de pairs se sont fâchés tout rouge, M. Villemain tout le premier, et si M. Villemain était en position de l'avouer, il nous dirait qu'en l'état des choses il ne manquerait pas d'attaquer le cabinet du 12 mai pour avoir exposé l'institution de la pairie à une aussi profonde déconsidération.

Le *Journal des Débats* et la *Gazette* se sont querellés cette semaine, à propos du duc de Bordeaux. Celle-ci ayant remarqué, nous ne savons pourquoi, que le journal du château était sobre d'articles politiques, la feuille de la camarilla a pris texte de ce reproche pour déclamer contre les niaiseries des légitimistes, et, à ce propos, elle a publié qu'il en était des dynasties comme des mœurs antiques: qu'on rendait justice à ce qu'elles avaient eu de noble et de grand, et que pourtant, lorsque la loi éternelle du progrès le voulait, on en changeait. Ceci n'est rien autre chose que du scepticisme pur, et c'est prendre lestement son parti, pour un journal qui a promis tant de fois à la branche aînée qu'elle serait immortelle.

Si on voulait suivre les *Débats* sur ce terrain, on arriverait tout droit à remplacer les dynasties par des présidents de république. Nous signalons cette conséquence de leur raisonnement aux scribes de la rue des Prêtres.

Du reste, nous sommes loin de nous faire les avocats des légitimistes à propos du duc de Bordeaux. Ces messieurs sont souverainement ridicules dans leurs dithyrambes en faveur de l'écolier vagabond, et ils abusent de la permission qu'ont certains journalistes de se moquer du public. Mme la duchesse de Berry, qui est une femme d'expérience, devrait bien aussi user du crédit qu'elle doit avoir sur son fils, en lui conseillant de ne pas s'abandonner à des escapades qui provoquent des adorations si sottement chevaleresques dans les rangs carlistes.

Pour éviter les discussions politiques dont il a horreur parce qu'il y succomberait, le ministère entasse projets de loi sur projets de loi. Tandis que la commission des offices travaille à faire un projet qui ne changera presque rien à la matière, et qui laissera subsister la plupart des abus, une autre commission est nommée pour préparer une loi sur la liberté individuelle.

On se rappelle que pendant plusieurs sessions de suite, M. Roger (du Loiret) développa sur cet important sujet une proposition qui finissait toujours par être mise de côté lorsqu'on abordait la discussion générale. La liberté individuelle est pourtant celle de nos libertés qui a le plus besoin de garanties.

Depuis 1830, on s'est habitué, dans les bureaux du ministère de l'intérieur et de la préfecture de police, à traiter les citoyens français comme les cadis font des sujets du sultan. On ne compte plus les scandaleuses arrestations, les actes d'arbitraire. On ne compte plus les détentions in-

justement prolongées par on ne sait quel caprice de quel que infime magistrat.

Un autre projet du gouvernement, ou pour mieux dire, de M. Cunin, dont l'ignorance est passée en proverbe, est relatif aux sucres. M. Cunin arriverait tout de suite à démander l'égalité des taxes pour les sucres indigènes et pour les sucres de canne. Seulement, pour empêcher les fabricants de sucre de betterave de se plaindre trop vivement, le ministre proposerait aux chambres de voter à eux-ci une indemnité. La solution du problème donnée par le député de Sedan, M. Gridaine, plairait peut-être aux comités et aux fabricants de sucre continental, mais assurément elle ne satisfait pas les consommateurs, c'est-à-dire tous les contribuables, qui devraient d'abord payer l'indemnité qu'on veut solliciter des chambres, puis payer moitié plus cher le sucre, qui n'est plus aujourd'hui un objet de luxe, comme il y a vingt ans, mais une denrée de première nécessité. Faudrait-il croire la chambre des députés assez imprudente pour se laisser entraîner dans une pareille voie?

Tous les journaux retentissent aujourd'hui de la mort de plusieurs personnages célèbres à différents titres. Et d'abord c'est M. de Metternich qu'on envoie rejoindre son ami et féal le prince de Talleyrand, alors qu'une lettre arrivée à Paris annonce que la princesse de Metternich, enceinte malgré les soixante-cinq ans de son époux, a repris ses soirées du mercredi et fait toujours les délices de la société viennoise. C'est ensuite le général Jackson, célèbre par ses démêlés avec les banques des Etats-Unis, qu'on fait mourir sans qu'aucune nouvelle à laquelle on puisse croire soit arrivée à Paris à ce sujet. C'est enfin M. le duc de Wellington qu'on tue pour la troisième ou quatrième fois de cette année, comme si la terre était lasse de le porter et comme s'il importait au repos du genre humain qu'il disparût de la scène du monde.

Toutes ces morts subites sont d'agréables bruits de bourse, mis en circulation par d'honnêtes agioteurs qui trouvent sans doute que nos fonds publics sont trop élevés pour qu'on puisse encore, au cours où ils sont, faire quelques affaires, et qui seraient bien aises d'amener, par un moyen quelconque, leur dépréciation afin de ranimer un peu la spéculation qui s'éteint. Rien n'autorise à croire que les trois morts qu'on criait hier soir dans tous les salons de Paris soient réelles, et nous engageons tous ceux que de pareilles nouvelles auraient pu alarmer à se rassurer complètement.

Un fait qui est plus vrai et d'une nature plus grave, c'est la dissolution des cortès espagnoles. Le télégraphe nous a appris hier au soir ce grand événement; mais il nous a laissés, — la faute en est au brouillard, à ce que dit le *Moniteur*, — dans la plus grande incertitude au sujet des faits qui ont dû précéder ou suivre cette résolution du gouvernement. Depuis quelque temps, la reine d'Espagne cherchait à reconstituer son cabinet; cette reconstitution a dû évidemment précéder la dissolution. Dans quel sens a-t-elle eu lieu? Voilà ce que beaucoup de personnes avaient intérêt à savoir, et ce que le brouillard nous a caché pendant vingt-quatre heures; car ce n'est qu'aujourd'hui que le gouvernement consentira à nous faire connaître la suite de la dépêche télégraphique interrompue hier au soir par l'état de l'atmosphère. En attendant les communications qui nous seront faites à cet égard, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt les réflexions faites par le *National* sur la dissolution des cortès.

Voilà la lutte engagée définitivement entre la nation et la cour, entre la cause de la liberté et du progrès et la cause de la corruption, de la trahison et du despotisme. Cette situation nouvelle est loin de nous déplaire. C'est la camarilla des Tuileries qui l'a faite, la camarilla de Madrid qui l'a acceptée; cette dernière en supportera moralement et matériellement les conséquences, et l'autre n'aura pas lieu de s'applaudir de son ouvrage si les électeurs, les députations provinciales, les municipalités et les gar-

ver; elle s'échappa comme un tendre agnelon qui a besoin de retourner à son aire, lui laissant un regard et un adieu!

V.
Lorsque Louise sortit de sa chambre, à son lever, elle ignorait comment son vieux père avait passé cette nuit qui avait été si longue pour elle-même.

L'heure du repos est une pénible agonie pour l'homme travaillé par des souffrances morales et par de funestes prévisions de l'avenir. Le vieillard n'avait pas fermé la paupière. Mille pensées diverses bondissaient dans son âme. Leur agitation y fit naître bientôt la colère, et le blasphème était sur le point d'échapper de sa poitrine quand il s'aperçut que sa fille avait fini sans prévenir son vieux père. Cette amère certitude vint ajouter au poignard désespoir auquel le mettait en proie toute une journée pour lui sans travail.

— Où est-elle? où est-elle? répétait-il en se promenant à grands pas dans sa chambre comme un homme au désespoir. Est-ce que la misère aurait poussé ma fille... au suicide? Oh non! ce que la misère aurait poussé ma fille... au suicide? Oh non! cette pensée m'épouvante... Et pourtant, pourquoi n'est-elle pas ici? Aurais-je à craindre encore que pour quelques jours de plus à vivre, pour un peu d'or, elle soit allée se livrer... Oh! arrête!... plutôt mourir que se déshonorer!

Et, dans son trouble, il avait tendu les bras comme pour saisir un malheureux sur le bord d'un précipice, quand un bruit de pas se fit entendre dans le corridor qui conduit à son habitation. Il écoute. La porte s'ouvre; c'est sa fille qui entre, c'est Louise.

Le vieillard, qui tenait d'abord les regards fixés sur la porte, les avait subitement détournés comme par honte d'avoir supposé un crime à sa fille si jeune et si pure. Mais Louise, avec cette perspicacité des femmes qu'en certaines circonstances on prendrait presque pour une divination, comprit d'un clin-d'œil le motif du regard furtivement détourné de son père; elle se jeta dans ses bras et l'embrassa avec effusion. De grosses larmes roulaient dans les yeux de cet homme qui n'avait jamais pleuré. Déjà il ne craignait plus. Louise allait lui dire la cause de son absence, sa prière au tombeau de sa mère, lorsqu'en tirant son mouchoir, pour cacher, en le passant sur son visage, une légère rougeur que lui causait ce souvenir, elle entendit tomber comme de l'argent de sa poche. C'était une bourse.

Le vieillard l'avait aussi entendue. Il y a quelque chose d'in-time entre le bruit de l'or et l'oreille de l'indigent.

A la vue de cette bourse, un sourire avait passé comme un éclair sur son front. L'idée du besoin venait d'agir, mais une

— Oh! ne le savez-vous pas? répondit Hippolyte en s'avancant. De pareilles solitudes ne sont pas faites pour la joie bruyante. J'ai aussi mes souffrances; les larmes sont plus douces quand un regard ami peut les compter.

Elle s'était arrêtée. Revenue de l'espèce de panique qui l'avait saisie, elle se reprit alors à pleurer.

IV.
Cette intéressante jeune fille était en effet Louise, la fille du vieillard, que nous avons vue sortir à la hâte de sa demeure, après un sommeil douloureux. Confiante dans la vision de sa mère, elle était venue sur sa tombe pour y trouver une de ces pensées qui sauvent de toute une vie d'angoisses.

Hippolyte contempla avec amour cette belle figure traversée de larmes; il la compara un instant dans son esprit avec ces femmes diaboliques, ces grandes dames aux riches parures, que sa position et sa fortune lui permettaient de voir au milieu des brillants salons du monde; il compara la naïve expression de sa douleur avec les sourires qui cachent une ironie ou une infidélité.

Dans son admiration, il lui sembla renaitre à ces rêves charmants, à ces doux et poétiques images que notre âme se forme à dix-huit ans. Rassasié pour ainsi dire des joies bruyantes du monde et de ses voluptés d'un jour, il crut pouvoir aimer encore avec amour, et dans cette pensée qui l'étreignait avec énergie, il eût consenti à jeter toute sa fortune aux pieds de cet ange dont la beauté l'enivrait, pour dire: — Elle est à moi!

Oubliant alors presque jusqu'à son père, Hippolyte s'abandonna donc à cette pensée qui l'enveloppait comme la tourmente presse un esquif imprudemment lancé dans les flots; et tendant la main vers Louise, dont il ignorait le nom:

— Ne craignez plus, lui dit-il avec émotion; si le besoin est la cause de vos pleurs, ne craignez plus. Au nom de la personne si chère que vous êtes venue pleurer ici, dites-le moi, qui êtes-vous?

— Pourquoi m'accabler encore dans mon infortune? répondit Louise, dont les larmes coulaient plus lentement, mais qui sanglotait encore. A mes vêtements, vous devez voir une pauvre fille qui entend d'ici les soupirs de son vieux père; oh oui! il se désespère peut-être en ce moment qu'il ne voit pas sa fille, qu'il ignore vers quel lieu elle a dirigé ses pas; et s'il savait que je suis ici devant un homme qui semble compatir à notre adversité... Oh! si je vous en supplie, fuyez-moi... Cette idée lui porterait un coup mortel.

Et un funeste pressentiment parut froisser son âme.

— Non, non, reprit Hippolyte attendri, je prends tout sur mon honneur, j'accepte la responsabilité de votre fuite; calmez-vous.

— Rediriez-vous ces paroles? interrompit la jeune fille d'une voix presque solennelle. Oh! songez, Monsieur, que l'âme de ma mère est ici juge et témoin!

— Oui, vous serez heureuse! s'écria avec transport Hippolyte, en saisissant une des blanches mains de Louise.

— Oh! puis-je être heureuse sans mon père, Monsieur?

— Non, répondit avec calme le jeune homme; mais si la main d'un étranger venait le soutenir dans le chemin de la vie, briser devant ses pas les épineux qui croissent pour sa vieillesse; si, pour prix de tout cela, il vous demandait un regard, une pensée, vos yeux ne s'abaisseraient-ils pas sur lui, votre cœur n'aurait-il pas un battement? Oh! répondez-moi!

— Monsieur... murmura la jeune fille avec hésitation.

— Vous le feriez, n'est-ce pas? reprit Hippolyte.

— Oui, dit Louise après un instant de silence, pour mon père je donnerais ma vie.

— Et votre amour aussi? interrompit Hippolyte.

La jeune fille baissa la tête; elle semblait confuse de ses propres paroles.

— Eh bien! reprit le jeune homme, je puis être cet inconnu, car votre douleur a pénétré profondément dans mon âme. — Je vous aime!

— Oh! Monsieur, mais mon père? répliqua Louise.

Et elle murmura quelques mots que lui seul put comprendre. Hippolyte savait maintenant l'habitation du vieillard. Son regard se reposa sur le front de la jeune fille où le rouge de la pudeur était monté, sur ses grands yeux encore humides baignés vers la terre. Il voulut approcher ses lèvres de celles de Louise pour y déposer un baiser brûlant, mais soudain il se retira comme par honte. C'eût été outrager une belle captive qui semblait dans la force de ses émotions successives n'être plus à la vie.

En ce moment, Louise, jusqu'ici immobile, voulut dégager sa main de celle du jeune homme, quand celui-ci la retenait:

— Me quitteriez-vous ainsi? dit-il.

— Adieu, monsieur, murmura Louise; la solitude de ces lieux m'effraie maintenant. Laissez-moi retourner à mon père; il a besoin de mes soins; il attend, il se désespère...

— Oh! si votre cœur souffre encore, répondit Hippolyte, j'y consens. Adieu; allez lui porter l'espérance.

La jeune fille tremblante ne lui donna pas le temps d'ache-

des nationales de l'Espagne restent fidèles aux engagements d'honneur qu'ils ont contractés envers les amis de la liberté. La nation espagnole est maintenant placée dans les mêmes conditions que la France libérale au printemps de 1830, lors de la dissolution de la chambre et de la réélection des 221; mais peut-être la marche des événements sera-t-elle plus rapide au-delà des Pyrénées? Dans tous les cas, nous souhaitons que les résultats soient plus logiques et plus décisifs que chez nous.

L'Espagne n'a-t-elle pas fait assez d'expériences? Attendra-t-elle, pour s'émanciper, que l'intrigue étrangère lui ait renvoyé don Carlos, tenu en réserve comme un *en cas*, et qu'une infâme coalition de traitres, de voleurs et de prostituées ait enlevé au parti national son dernier homme et son dernier écu?

Le conseil municipal n'ayant pas tenu de séance jeudi dernier, nous n'avons pas de compte-rendu à donner aujourd'hui.

M. François, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Lyon, ouvrira son cours mardi prochain, à midi, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Paris, 22 novembre 1839.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Nous sommes encore séparés par un grand mois de l'époque fixée pour l'ouverture des chambres, et cependant les députés commencent à arriver à Paris. Cela prouve qu'on eût pu, sans aucun inconvénient, avancer la session d'un mois et donner aux hommes qui en ont sérieusement le désir le moyen d'accomplir leurs devoirs de bons et fidèles députés. Si long-temps qu'on prolonge son séjour à la campagne, il est bien rare qu'on s'y trouve encore au 15 novembre, et le gouvernement peut savoir par les relevés faits dans les hôtels garnis, aux bureaux des diligences et dans bien d'autres endroits, qu'à cette époque tout le monde est revenu à Paris. On aurait donc bien pu, nous le répétons, commencer la session un mois plus tôt et éviter à bien des députés le désagrément de passer à Paris cinq ou six semaines sans y rien faire.

Il n'est pas, du reste, positivement vrai de dire que les députés déjà arrivés à Paris y perdent leur temps; à l'activité des intrigues qui, depuis huit jours, ont recommencé et servent de sujets de conversation aux salons déjà ouverts, on peut voir que tout le monde n'est pas inoccupé. L'ancien parti des 221, que sa défaite dans les dernières élections avait un peu découragé, et qui, dans la courte session de cette année, a donné à peine signe de vie, paraît vouloir prendre sa revanche. Pour ce parti, le ministère du 12 mai est un ministère tout-à-fait révolutionnaire, par cette seule raison que dans son sein il se trouve des hommes qui ont fait partie de la coalition; on ne leur tient pas compte du repentir qu'ils ont témoigné depuis: ils ont été coalitionnistes, c'est pour la cour et ses tenants et aboutissants un péché irrémissible.

Donc on fera bonne guerre au cabinet du 12 mai dans la prochaine session, guerre dans laquelle MM. Jacqueminot et Fulchiron commanderont chacun un corps d'armée, et à laquelle ils se préparent déjà en déployant à recruter des soldats une remarquable activité. Les Tuileries encouragent cette guerre, et la *Presse* annonce même aujourd'hui qu'elle en publiera les glorieux bulletins.

L'ancien parti des 221 est, du reste, le seul qui, en ce moment, donne quelques signes de vie parlementaire. Le ministère, tout abasourdi du refus de M. Béranger d'accepter la dignité de pair de France, cherche les moyens de faire excuser l'injure que sa légèreté a valu à l'un des corps de l'état, bien plutôt que ceux de se créer une majorité dans la session prochaine. La colère de M. Pasquier le préoccupe bien plus que toutes celles que l'opposition de la chambre des députés pourra diriger contre lui, si tant est que l'opposition, qui s'est bien annulée dans la dernière session, se souvienne un peu cette fois qu'elle a quelques devoirs à remplir envers le pays.

seconde de réflexion changea bientôt ses traits; il la crut coupable. Louise, effrayée d'une chose à laquelle elle ne s'attendait pas, mais dont elle put deviner la cause, se sentit glacée en voyant l'agitation de son père.

Le vieillard remarqua les traits bouleversés de Louise. Diverses pensées étranges firent dans son âme une brusque apparition, et d'un ton sec et ironique:

— Où as-tu pris ça? lui dit-il en la repoussant du bras.

— Mon père!... s'écria la jeune fille tremblante.

— Ton père!... reprit le vieillard, tu l'as oublié; tu as préféré quelques pièces d'or à la part que tu prenais à sa misère.

— Mon père! répéta Louise en se jetant à ses pieds, pitié!...

— Car vous ignorez... Non, votre fille n'est pas coupable, je le jure par les cendres de ma mère!...

Elle n'en put dire davantage, son cœur lui manquait avec ses forces; elle tomba évanouie.

VI.

Quinze jours s'étaient écoulés. Dans un pauvre appartement du quartier Saint-George, un vieillard était couché sur un lit d'une misérable apparence. Les besoins, et les souvenirs bien plus que les années, semblaient avoir usé sa constitution; une toux sèche et profonde ébranlait parfois sa poitrine. Son regard fixe et morne était attaché sur deux enfants, dont l'un ne concevait encore rien de la vie, et l'autre, jeune fille plus âgée, qui la sentait couler à flots brûlants dans son cœur.

Puis, selon les pensées diverses qui se succédaient dans son âme, ses yeux devenaient vifs et étincelants, et quelquefois ils se remplissaient de pleurs. Dans le pressentiment d'une prochaine agonie, il était heureux alors de faire approcher la jeune fille de son lit et de lui laisser sa main à presser dans les siennes.

La jeune fille, de son côté, cherchait à calmer le mal qui dévorait le vieillard; elle couvrait d'embrassements sa tête faible et malade, et de chaudes larmes tombaient de ses paupières.

En ce moment, un profond silence régnait dans cette triste demeure; il n'était troublé que par la respiration pressée du vieillard et par le bruit du vent à travers la serrure de la porte.

Tout-à-coup cette porte s'ouvre, un jeune homme richement vêtu entre dans la chambre. A cette arrivée inattendue, la jeune fille trembla comme un enfant timide; son cœur battit avec violence; elle baissa les yeux.

L'étranger alla droit au lit du malade.

— Honnête vieillard, lui dit-il, j'ai su que vous aviez des be-

Des représentants de la gauche, gauche dynastique ou extrême gauche qui sont en ce moment à Paris, il n'y a guère que les membres du comité-Laffitte qui s'occupent un peu des affaires publiques.

Le comité de réforme qui s'était constitué sous les auspices de M. Barrot s'est dissous, mort d'impuissance autant que de l'absence de toute popularité. M. Barrot ne prend aucune initiative sur ce qu'il conviendra de faire à l'égard du cabinet, lorsque la session sera ouverte; les aides-de-camp de M. Barrot ne savent pas plus que leur général s'ils auront cet hiver une campagne à faire, et c'est cette incertitude même qui fait que le cabinet ne se montre pas très-inquiet de son avenir.

On a bien parlé d'une combinaison Thiers-Dupin-Molé; mais ce qui fait que cette nouvelle n'effraye personne, c'est qu'on ne regarde pas comme dangereuse une conspiration dans laquelle M. Dupin est un des conjurés.

M. Dupin a certainement conspiré plus d'une fois dans sa vie; mais il lui est toujours arrivé de lâcher pied au dernier moment, c'est-à-dire lorsqu'il fallait agir, lorsque l'action devait suivre la résolution, lorsqu'enfin il fallait se montrer homme de parti et homme de cœur. Les tentatives de M. Thiers, tant qu'il n'aura pour auxiliaires que des gens comme M. Dupin, n'auront donc aucune portée, et il ne faudra pas s'étonner qu'en certain lieu on n'en redoute aucunement les suites.

Le parti légitimiste ne cause pas non plus au pouvoir de grandes alarmes. Il s'opère chaque jour, dans ce parti, trop de défections pour qu'il puisse encore prétendre à un rôle sérieux; avec quelques caresses, un petit bout de ruban et un brevet de pair, il n'y a pas, sur les deux ou trois cents légitimistes de quelque importance qui s'occupent de politique en France, il n'y en a pas plus de trente, nous le répétons, car nous en sommes convaincus, dont la vertu soit inattaquable.

Il n'y a donc plus guère qu'un parti qui puisse encore rendre difficile pour les hommes qui nous gouvernent l'exercice du pouvoir; c'est le parti qui ne veut ni du *statu quo*, ni des faits accomplis; c'est le parti qui croit que notre législation électorale n'est pas la dernière limite de la perfection, et qui en demande la réforme par une large application du principe de la souveraineté nationale. C'est là le seul parti qu'un mauvais gouvernement ait à redouter.

P. S. — Le gouvernement a fait afficher aujourd'hui à la Bourse la suite de la dépêche qui hier soir annonçait la dissolution des cortès. Cette suite se borne à ces seuls mots: « Madrid est parfaitement tranquille. »

— Les Tuileries commencent à s'inquiéter du séjour que M. le comte de Chambord (Henri V) a l'intention de faire à Rome. Les préoccupations de la presse dynastique ont gagné la cour, et l'on parle même de mesures très-énergiques que l'on est prêt à proposer.

« On dit, s'il faut en croire le *Temps*, qu'on a dû arrêter aujourd'hui quelques résolutions en conseil, où la question aurait été soumise malgré l'avis de plusieurs membres du cabinet qui préféraient qu'on prit des précautions sans en parler. »

La *Gazette d'Augsbourg* annonce que le duc de Bordeaux a acheté un palais à Rome. L'*Univers* dit, de son côté, qu'il l'a loué pour six mois, terme fixé pour son séjour dans la capitale du monde chrétien.

Des personnes ordinairement bien informées assurent que la diplomatie secrète des Tuileries a fait remettre aux représentants des puissances du Nord à Paris une note dans laquelle elle s'engage à délivrer des passeports à don Carlos, si les puissances veulent intervenir auprès du pape pour obtenir que M. le duc de Bordeaux reçoive l'ordre de s'éloigner de Rome.

L'offre de donner des passeports à don Carlos n'est pas une grande concession faite aux cours du Nord, car il pa-

soins; souffrez que je vienne vous secourir.

— Vous êtes riche, répondit le vieillard en fixant sur lui son œil terne et froid; vous pouvez beaucoup, mais il est trop tard peut-être...

— Non, vous ne mourrez pas, reprit le jeune inconnu; il peut y avoir encore un coin de ciel bleu dans votre vie orageuse.

— Oh! Monsieur, s'écria le malade, si cela est, soyez le bien-venu dans mon pauvre réduit; car j'ai deux enfants, et leurs larmes me font plus de mal que la misère. Mais, continuait-il en hochant légèrement la tête, je ne puis croire qu'un homme riche ose venir ici sans autre motif que celui de soulager des malheureux. Vous êtes jeune, Monsieur, vous pouvez être généreux, et vos paroles me le persuaderaient; mais les années m'ont fait connaître la vie, ses espérances et ses déceptions, et la souffrance a été pour moi le livre où j'ai tout appris.

— Pauvre homme! repartit l'étranger, éloignez ces idées qui fatiguent. Quand je vous tends les bras, pourquoi douteriez-vous encore?

— Oh! reprit le vieillard, suivant un proverbe, un soldat ne doit être sûr de la victoire qu'après la bataille et l'inhumation des morts qui en ont marqué le lieu.

— Auriez-vous été soldat? s'écria le jeune homme, pour qui ces dernières paroles semblaient réveiller de sanglants souvenirs.

— Voyez, dit le vieillard dressé sur son séant, en lui montrant du doigt une chétive statue de plâtre de Napoléon, noircie par la poussière de vingt années.

Puis, oubliant en ce moment sa maladie, il baissa la tête et chercha à se souvenir.

Ce fut un coup de foudre pour l'étranger; malgré lui il détourna ses yeux qui rencontrèrent alors ceux de la jeune fille. Le coup d'œil rapide qu'ils échangèrent produisit sur tous les deux une expression indéfinissable. La jeune fille se sentait défaillir, et l'étranger semblait éprouver un tremblement convulsif, quand le vieillard reprenant la parole:

— Oh! s'il n'était pas mort, continuait-il, je serais heureux; des enfants ne pleureraient pas en vain autour de mon grabat, ou bien j'aurais péri sur le champ de bataille sans emporter, il est vrai, des regrets, mais aussi sans en laisser. L'empereur en tombant devait entraîner tous ses braves dans sa chute. Oh! son étoile l'a trompé et nous a trompés aussi! Non, je ne devais pas mourir misérablement ici, mais à Waterloo!...

A ce mot, le jeune homme tressaillit; le vieillard s'en aperçut.

rait que, depuis plusieurs jours déjà, il a été décidé dans le conseil que ce prince serait relâché quelques jours avant l'ouverture de la session, afin d'enlever aux députés légitimistes un texte de déclamations dans la discussion de l'adresse.

— La résolution prise en conseil d'accorder aux fabricants de sucre indigène une indemnité, a été, de la part des ministres, l'objet d'un vote unanime. Ce sont MM. Passy et Teste qui ont le plus insisté pour l'adoption de cette manière de trancher les difficultés qui divisent deux productions rivales.

Le projet du cabinet sourira sans doute à la plupart des fabricants de sucre, à ceux qui se sont engagés dans la fabrication sans expérience de la matière; mais, pour contrebalancer cette satisfaction, nous devons dire que déjà le Havre et Bordeaux se sont montrés fort peu enthousiasmés de la solution que le cabinet du 12 mai veut donner à la question des sucres.

BULLETIN DE LA BOURSE DU 23 NOVEMBRE.

Une légère baisse sur les fonds anglais avait encore rendu la rente plus lourde qu'hier. Les premières affaires à Tortoni ont été faites à 85 et 82 1/2, et la rente a toujours été offerte à 81 85 jusqu'au moment de l'ouverture.

Le premier cours au parquet a été 81 85, et dès-lors la rente a montré une tendance prononcée à la hausse. C'est le parquet qui a fait le mouvement en achetant en liquidation fin prochain. La rente est montée à 81 95, et elle a fermé au parquet à ce prix. A quatre heures, elle était offerte à 81 92 1/2.

On lit dans le Journal du Commerce:

Nous avons appelé, il y a quelques jours, l'attention du ministère sur un des plus graves et plus tristes sujets qui puissent être proposés à la sollicitude du gouvernement. Nous l'avons interpellé au nom de l'opinion et de la conscience publique (nous n'hésitons pas ici à nous proclamer leur organe), nous l'avons interpellé pour le prier de faire connaître au pays la vérité ou la fausseté des rapports répandus par des prisonniers de notre vieille armée venus du fond de la Russie. Nous lui avons demandé s'il n'avait rien fait pour s'informer du sort de plusieurs milliers de Français qu'on dit ensevelis tout vivants dans les glaces et les mines de la Sibérie. Il y a déjà deux jours que nous avons adressé ces questions au ministère, et il n'a pas daigné s'émouvoir, il n'a pas daigné répondre.

Nous l'avouons, ce silence nous scandalise. Comment se peut-il que le ministère n'élève pas la voix pour nier les faits, ou, s'il ne peut les nier, pour promettre que la dignité de la France, que sa fidélité à ses défenseurs, n'auront pas long-temps à souffrir cette injustice et cette insulte? Une telle insensibilité nous étonne surtout de la part du maréchal Soult. Combien n'y a-t-il pas peut-être, parmi ces prisonniers, de soldats qu'il a commandés lui-même, et dont le sang a contribué à composer sa gloire et sa puissance! Quand le peuple de Londres saluait par ses acclamations et son enthousiasme un représentant de la gloire impériale, l'âme du maréchal Soult n'a-t-elle pas rendu quelque chose de cet honneur et de ce triomphe aux vieux compagnons de ses batailles?

Eh bien! trois mille de ces compagnons existent, dit-on, et souffrent dans des déserts inaccessibles et désolés. La France est la cause de leur malheur et toujours l'objet, nous en sommes convaincus, de leur amour et de leurs espérances. L'homme en qui se sont résumés dernièrement le prix de leur sang, le fruit de leurs travaux, les laissera-t-il mourir sans leur donner même un témoignage de sa sollicitude ou de son souvenir?

Nous le répétons, il est facile de connaître la vérité sur les versions qui circulent dans le public. Qu'on interroge les individus cités par la presse, et qu'on publie leurs dépositions. Il est de ces questions où il n'est permis ni à un peuple ni à un gouvernement de montrer ou de la légèreté ou de l'indifférence.

Tribunaux.

M. le procureur-général Dupin a annoncé aujourd'hui, dans son réquisitoire à la cour de cassation, qu'un pourvoi en cassation allait être formé dans l'intérêt de la loi contre l'arrêt pro-

— Ce grand nom vous épouvante, monsieur, ajouta-t-il. Moi, il me fait pleurer!...

Et il baissa les yeux un instant en silence; puis il reprit:

— Oui, le souvenir de Waterloo me fait pleurer!... Nous étions tous trahis, tous péle-mêle!... Oh! que j'en ai vu mourir près de notre brave colonel!

— Son colonel!... murmura l'étranger à qui le sang montait au visage.

— Et moi, je ne pouvais mourir, ajouta le malade en poussant un profond soupir. Il fallait que je vinsse ici pour avoir des enfants dont je ne puis soutenir l'existence, après avoir sauvé la vie du fils du brave colonel!...

— Quel colonel?... interrompit l'étranger en pâlisant.

Le vieillard essuya de sa main une larme qui roulait sous sa paupière, puis il acheva:

— Le colonel de Brézieux!...

— Mon père!... s'écria le jeune homme.

— Votre père!... vous Hippolyte de Brézieux! s'écria à son tour le vieillard.

— Et vous Bermon! ajouta le jeune homme.

— Mon Dieu!... mon père!... Hippolyte de Brézieux!... murmura la jeune fille qui ne savait pas si un rêve ou une réalité se passait devant elle.

L'étranger et le vieillard étaient dans les bras l'un de l'autre.

— Mon père!... s'écria alors la jeune fille que les larmes commençaient à gagner.

— Et vous, dit Hippolyte, qui ne pouvait attendre plus long-temps de se faire connaître, en tendant à la jeune fille sa main pour l'attirer près de lui, c'est-à-dire enfant de celui qui ma sauvé, aurais-je pu croire au cimetière de Loyasse à tout le bonheur d'aujourd'hui? Ma bourse et l'espérance étaient à vous alors; aujourd'hui c'est mon cœur et toute ma fortune.

Le vieux soldat passa sa main sur sa poitrine comme pour en arracher un remords.

Hippolyte de Brézieux savoura la douceur et la beauté du regard de cet ange qui allait lui appartenir.

— Oui, vous serez à moi pour toujours, continua-t-il; vous serez le plus beau diamant de toute ma fortune, vous serez mon épouse! Et vous, Bermon, l'ami de mon père, mon ami, vous, soyez mon père!

Le vieillard pleurant de bonheur les attira tous deux vers son cœur dans une étreinte convulsive, et d'une voix presque éteinte:

— Mon fils!... ma fille!... soyez bénis! FRANCISQUE DUCROS

noncé par la cour d'assises de la Basse-Terre (Guadeloupe), dans l'affaire d'Amé Noél.

Cette solennelle intervention du ministère public, en même temps qu'elle vient confirmer encore la scrupuleuse exactitude du compte-rendu que nous avons publié, nous dispense de répondre aux grossières récriminations que le journal *l'Outre-Mer* entasse chaque jour à l'occasion de ce procès.

Quant à la provocation que la feuille coloniale dirige contre notre correspondant de la Guadeloupe, qu'il semble désigner aux passions haineuses et vindicatives des colons, nous espérons que l'autorité locale saura, au besoin, en prévenir les effets. (Gazette des Tribunaux.)

AVIS.—MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 novembre sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

DÉCÈS DU 6 AU 7 NOVEMBRE.

Jacques Barillot, 71 ans, fabricant de bas, rue Bonneveau, 10. — Marie Augagneur, veuve Valentin, 66 ans, propriétaire, rue Royale, 1. — Joseph-Camille Fontanel, fils de François, 29 ans, négociant, célibataire, rue Bas-seville, 8. — Marie-Amélie Charastin, femme Putinier, 43 ans, négociant, place de l'Ancienne-Douane, 1. — Marie Michalet, veuve Pernet, 68 ans, le mari jardinier, Grande-Côte, 84. — Marie Odet, veuve Morel, 69 ans, rentière, montée de Fourvière, 2. — Marie Rivori, veuve Magnin, 63 ans, portière, place des Pénitents-de-la-Croix, 5. — Benoit Gerboud, 59 ans, menuisier, rue Vaubecour, 14. — Eugénie-Rose-Augustine Sablon, fille de dé-unt Noël-Joseph, 13 ans et demi, la mère blanchisseuse, rue Belle-Cordière, 58. — Barthélemy Finet, 68 ans, fabricant d'étoffes, rue Masson, 29. — Claudine Kapp, femme Martin, 28 ans, peintre en bâtiments, rue Royale, 6. Hôpitaux, 15. — Enfants au-dessous de sept ans, 1.

Des 8 et 9.

Marie-Claudine Ginot, veuve Verne, 75 ans, fabricante d'étoffes, quai Bourgneuf, 116. — Jeanne Laplace, femme Huot, 28 ans, cordonnier, rue Bellière, 12. — François Morand, 84 ans, cultivateur, montée Saint-Barthé-lemi, 21. — Jean-Baptiste Pinard, 56 ans, menuisier, rue du Commerce, 27.

— Jean-François-Marie Toschini, fils de Charles-Joseph, 15 ans, sculpteur, rue Ferrachat, 14. — Enfants au-dessous de sept ans, 3.

Le Rédacteur en chef. Gérant responsable, F. RITTIEZ.

Nous annonçons aujourd'hui l'HISTOIRE DE FRANCE de M. THÉODOSE BURETTE. (Voir aux annonces.)

BOURSE DE PARIS DU 23 NOVEMBRE.

Trois pour cent	81 90
Cinq pour cent	111 15
Quatre pour cent	100 90
Rentes de Naples	102 90
Actions de la banque	2940

GYMNASÉ-LYONNAIS.

Lundi 25 novembre. — 26^e représentation du NAUFRAGE DE LA MÉOUSE, drame historique. — Six heures.

HISTOIRE DE FRANCE

ÉDITION ILLUSTRÉE

DE

500 DESSINS

PAR

JULES DAVID,

GRAVÉS PAR

CHEVIN.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES FRANCS DANS LA GAULE JUSQU'A 1830,

PAR THÉODOSE BURETTE,

Professeur d'histoire au collège Stanislas, auteur des CAHIERS D'HISTOIRE A L'USAGE DES COLLÈGES.

BENOIST, ÉDITEUR.

160 LIVRAISONS

A

25 CENTIMES.

IL PARAÎT

DEUX LIVRAISONS

PAR SEMAINE.

Cet ouvrage, imprimé avec le plus grand luxe sur papier jésus-velin glacé, enrichi de 500 illustrations intercalées dans le texte, et d'un grand nombre de sujets importants donnés séparément, formera la matière de 6 vol. in-8° ordinaires. — On souscrit à la librairie de E. Ducrocq, rue Hautefeuille, 22, et chez tous les libraires de Paris et des départements. (964—4071)

ANNONCES DIVERSES.

(6968) A VENDRE. — Une belle jument âgée de 6 ans, propre à la selle et à la voiture, et pouvant principalement convenir à un voyageur.

S'adresser à l'hôtel du Panier-Fleuri, place Saint-Jean.

(6966) A VENDRE pour cessation de commerce. — Un fonds de pâtisseries situé rue Clermont, en face de la rue de l'Arbre-Sec.

S'y adresser, ou chez M. Poulard, pâtisseries, rue Saint-Jean.

(6941) A VENDRE pour cessation de commerce. — Un fonds d'épicerie bien achalandé, y compris les ustensiles pour la fabrication des chandelles, dans un quartier populeux.

S'adresser à MM. Prost et Phély, marchands d'huile, rue Confort, 22.

VENTE DE COKE

DE L'USINE A GAZ DE PERRACHE.

DIMINUTION DE PRIX.

80 c. l'hectolitre pris à l'usine et 90 c. rendu devant la porte.
ou 2 f. 35 c. les cent kilos pris à l'usine, et 2 f. 60 c. rendu devant la porte.

S'adresser à l'usine ou au bureau de la compagnie, rue des Célestins, n° 5.

On y vend aussi du goudron minéral à 12 f. les cent kilos pris à l'usine, et à 10 f. par partie majeure, les futaillies, la charge de l'acheteur. (241)

MODES DE PARIS.

La vente qui pendant plusieurs saisons a été tenue à l'hôtel de Milan, se tient actuellement rue de la Cage, n° 10, au 3^e.

Chapeaux à 12 fr.
Chapeaux avec fleurs ou ornements nou-
veaux 14 fr. à 18 fr.
Chapeaux en velours 24 fr. à 30 fr.
(6942)

(8370) LANGUE FRANÇAISE.

M. l'avocat PACINI, auteur d'une méthode très-avantageuse au moyen de laquelle il enseigne la grammaire et l'orthographe françaises en 25 leçons, ouvrira un nouveau cours jeudi 28, à huit heures et demie très-précises du soir.

Il suffit de savoir lire et écrire pour suivre ce cours. On est prié de se faire inscrire chez M. Pacini, de huit à dix heures du matin et de quatre à cinq heures du soir, rue de l'Enfant-qui-pisse, n° 2, au 2^e, sur le devant, où l'on trouve son cours imprimé. — Prix : 5 fr.

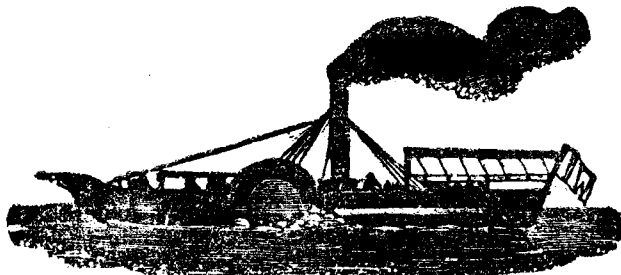
BATEAUX A VAPEUR SUR LA SAONE.



HIRONDELLES.

Les entrepreneurs du service des HIRONDELLES ont l'honneur de prévenir MM. les voyageurs que la grande célérité de leurs bateaux leur permet de fixer les heures de DÉPART de LYON pour CHALON tous les jours, à 6 heures 1/2 du matin. (300)

Le dépôt du BAUME COLONIAL contre les douleurs, de quelque nature qu'elles soient, est toujours chez M. Macors, rue Saint-Jean, n° 30. (2212)



BATEAUX A VAPEUR DE LYON A CHALON.

Les beaux bateaux LE CYGNE et L'AIGLE, connus par la supériorité de leur marche et leur bonne tenue, PARTIRONT TOUTS LES JOURS, A SIX HEURES DU MATIN, L'AIGLE les jours IMPAIRS, Le CYGNE les jours PAIRS. (293)

Mastic pour Parquets.

Jusqu'à ce jour on a ciré et verni les parquets de salon ou chambre avec un enduit qui s'écaille, ce qui force à le renouveler souvent. Des recherches ont été faites depuis plusieurs années pour produire une matière plus convenable à cette opération, et, à l'aide de la chimie, MM. E.-R. Augustin frères ont inventé une composition qui surpasse en éclat et en durée tous les mastics connus.

On peut l'appliquer sur toute espèce de carreaux ou parquets, en lui donnant la couleur qu'on désire et sans être obligé de le frotter ni d'y faire aucune réparation. Il conserve pendant dix ans, au moins, un brillant semblable à l'émail. Le seul entretien qu'il exige est d'y passer une éponge légèrement humectée pour enlever les taches.

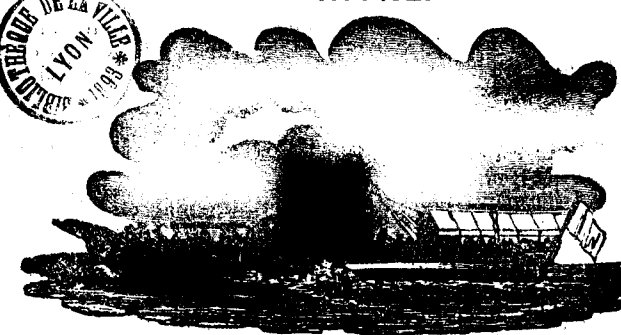
MM. E.-R. Augustin frères, chimistes, surveillent eux-mêmes l'application de ce mastic, et donneront tous les renseignements nécessaires.

Ils vendront également de cette matière toute préparée pour faciliter les personnes qui voudraient l'appliquer elles-mêmes, en leur donnant toutes les garanties désirables.

S'adresser rue Lafont, 2, et rue Saint-Dominique, 5, dans la cour. (6967)

(291) COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.



A dater du dimanche 6 octobre,

LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES,

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.

(6758) LAIT D'ARABIE

Pour teindre les cheveux et la barbe en douze nuances. — Le seul dépôt à Lyon est chez M. Bonnardet, marchand-quincaillier, rue Saint-Dominique, n° 9, où l'on trouve également l'EAU PHÉNOMÉNALE pour teindre les cheveux seulement à la minute et en toutes nuances.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

COMPOSÉ SUIVANT LA FORMULE DU CODEX.

Ce sirop a toujours mérité la préférence sur tout autre pour le traitement des maladies secrètes. — Ce sirop se vend 5 fr. le grand flacon à la pharmacie de Macors, rue Saint-Jean, n° 30, à Lyon. (2117)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxions ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. — A Saint-Etienne, chez MM. Chermezon, pharmacien, rue de la Comédie. (2031)



GUÉRISON

DES MALADIES SECRÈTES,

DES HUMEURS ET DE TOUT VICE QUELCONQUE DU SANG,

PAR LE SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fluxions blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel élog.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.

A Vicence, chez M. Mouret fils, épiciers, rue Marchande.
A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers, et chez M. Beaulieu, directeur des messageries générales, en face du pont.

A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.
A Genève, chez Burkel, rue du Terrallie. (2025)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.